

# Réservation chalet 26 – Le Peuil

## Conditions Générales de Vente

### 1 **Objet**

---

Les présentes Conditions Générales régissent toute réservation d'hébergement désigné ci-après comme « **Les Services** » effectuée par une personne physique majeure et capable, (ci-après « **Le Client** ») auprès de : Mr Philippe ROCHAS (Ci-après « **Le Prestataire** »)

et concernant l'hébergement dans le logement suivant :

Chalet 26, Le Peuil (mitoyen)

93 impasse Les Cèpes ,

38250 Corrençon en Vercors

#### Commande

La Commande désigne l'opération par laquelle le Client choisit les Services, la date, la durée, le mode de paiement et effectue le paiement par l'intermédiaire du site de réservation.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement toute erreur au Prestataire

La validation de la Commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales.

#### Formation du contrat

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après remise/envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou pour toute demande portant sur des Services pour des dates où ceux-ci sont indisponibles.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux ou à titre commercial

### 2 **Description des Services**

---

Les Services ont pour objet l'hébergement du Client dans un chalet ainsi déterminé :

### Date de construction :

Années 80, rénovation électricité, cuisine et salle d'eau en 2020.

Electroménager neuf (2020)

### Surface (hors terrasse, cave, garage et escaliers):

Environ 72 m<sup>2</sup> au sol, 61 m<sup>2</sup> habitables

### Terrain

120 m<sup>2</sup> de terrain à jouissance privative sur la copropriété autour du chalet.

### Destination des locaux

Le chalet est réservé à l'usage exclusif d'habitation, toute activité professionnelle étant exclue.

### Nombre de pièces du logement :

4 pièces

### Pièces du logement :

Niveau 0 :

- 1 garage
- 1 cave
- 1 entrée : 2,7 m<sup>2</sup>

Niveau 1 :

- 1 palier
- 1 salon/salle à manger meublé, 15,5 m<sup>2</sup> habitables, 19,6 m<sup>2</sup> au sol,
- 1 cuisine équipée rénovée (Electroménager neuf) 5,3 m<sup>2</sup> habitables, 6,1 m<sup>2</sup> au sol,
- 1 chambre : 8,7 m<sup>2</sup> habitables + surface pour rangements 3,6 m<sup>2</sup>
- 1 salle d'eau/WC rénovée (radiateur et lave-linge neufs) : 4,6 m<sup>2</sup>
- 1 hall d'entrée : 3,7 m<sup>2</sup> incluant 2 placards de 0,5 m<sup>2</sup> chacun

Niveau 2 :

- 1 palier haut : 1,2 m<sup>2</sup>
- 1 petite chambre : 8,7 m<sup>2</sup> habitables incluant 2 placards de 1 m<sup>2</sup> chacun
- 1 grande chambre : 10 m<sup>2</sup> habitables, 11,8 m<sup>2</sup> au sol avec lavabo

### Autres locaux :

- 1 balcon/terrasse de 7 m<sup>2</sup> environ, avec vue dégagée sur la montagne et le village.
- 1 garage 16,7 m<sup>2</sup> pour 1 voiture
- 1 cave 16,5 m<sup>2</sup>
  - La cave est réservée au bailleur pour le stockage de son propre mobilier. Toutefois ce local reste disponible aux locataires pour accès au compteur d'eau et éventuellement stockage de leur propre matériel dans l'espace laissé libre.

### Prestations :

- Puissance électrique disponible : 9 kVA via compteur Linky et disjoncteur
- Eau courante avec vanne ¼ de tour d'arrêt dans la cave
- Production d'eau chaude par chauffe-eau électrique 200 litres
- Chauffage par cheminée/insert et radiateurs électriques
- WIFI, services internet
- TV
- Système audio avec connexion bluetooth, radio internet
- Data mobiles : bonne réception 4G Orange et SFR.
- Mise à disposition de la literie (draps, couettes, housses de couettes) et du linge de toilette
- Parking d'un véhicule à l'intérieur

Nota :

Les photographies mises à disposition ont une valeur simplement indicative et n'engagent pas la responsabilité du Prestataire.

## **3 Date de prise d'effet et durée des Services**

---

La date de prise d'effet et la durée des Services sont définies par le Client lors de la réservation.

Les séjours s'effectuent du samedi au samedi.

En cas d'interruption anticipée du séjour du fait du Client, le prix des Services reste dû dans son intégralité.

## **4 Conditions du séjour**

---

Le Client s'engage à utiliser le logement conformément aux consignes indiquées dans le « livret chalet » mis à disposition sur place et aux recommandations ci-dessous et à le restituer à son départ dans un état identique à celui constaté à son arrivée.

Le chalet est prévu pour la capacité définie lors de la réservation. Pour toute personne supplémentaire non prévue, le Prestataire est en droit de lui refuser l'accès au chalet.

Un chèque de caution de 600 € sera demandé au Client à son arrivée (Voir paragraphe « Caution » dans les conditions financières).

Dans le prix des Services est incluse la mise à disposition de la literie (draps, couettes, housses de couettes) et du linge de toilette.

Le prix des Services n'inclut pas le ménage au départ du Client, qui s'engage à restituer un état de propreté état identique à celui constaté à son arrivée (condition à la restitution intégrale de la caution).

### Arrivée / départ :

L'arrivée se fait le samedi à partir de 16h00.

Le départ se fait le samedi avant 10h00.

Un inventaire avec état des lieux d'entrée sera mis à disposition du Client lors de son installation dans le chalet. Le Client est invité à signaler immédiatement au Prestataire toute anomalie ou écart noté par rapport à l'état des lieux. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

Un état des lieux de sortie sera effectué en fin de contrat.

Au départ, le ménage est fait par les locataires (condition de la restitution intégrale de la caution). Les draps, housses de couettes et d'oreillers et linge de toilette utilisés sont rassemblés au pied de chaque lit.

### Ordures ménagères :

Les sacs à ordures se déposent dans les containers à ordures qui se trouvent en bas de la montée vers la copropriété du Peuil.

Le tri sélectif des déchets recyclables est obligatoire : emballages, cartonnettes, papier en container jaune, verre en container vert, autres déchets ménagers en container noir.

### Conditions particulières :

- Remise des clés : sur place, par le Prestataire, ou dans la boîte à clé
- Remise d'une pièce d'identité : Non
- Acceptation des animaux : Non
- Départ : le samedi, avant 10h00
- Arrivée : le samedi à partir de 16h00
- Dépôt de garantie : Voir paragraphe « Caution » dans les conditions financières.

### Recommandations :

- Electroménager :
  - Le chalet est équipé d'un électroménager neuf pour l'essentiel. L'utiliser avec soin, et toujours conformément aux notices d'utilisation (mises à disposition dans un meuble haut de la cuisine).
- Stationnement :
  - Stationnement d'une voiture à l'extérieur du chalet : on peut utiliser l'emplacement juste devant le chalet, ou les places de parking à l'entrée de l'impasse. Ne pas garer de voiture ni devant le coffret EDF, ni le long de la route.
- Voisinage :
  - Respecter la tranquillité du voisinage. En particulier, éviter le bruit en soirée après 22h00.
- Cheminée :
  - Les cendres refroidies seront retirées de la cheminée au moyen d'une pelle et d'un seau métalliques (recouvert d'un journal pour éviter un excès de poussière). Ne pas utiliser d'aspirateur. Une fois refroidies (plusieurs jours) les cendres sont évacuées dans un sac poubelle dans les containers à ordures. Ne pas épandre les cendres à proximité du chalet.
  - Toujours laisser un tapis de cendre sur le fond de l'insert pour éviter l'oxydation trop rapide de la tôle acier. Une trappe contrôle le tirage. Si elle se décroche accidentellement, par exemple en mettant une bûche, il est impératif de la remettre en place immédiatement pour éviter tout risque d'emballement. Eviter de quitter le chalet avec la cheminée trop chargée.

- Fenêtres :
  - Toutes les fenêtres sont compatibles d'une ouverture en mode « oscillo-battant ». Pour passer du mode « ouvert » au mode « oscillo-battant » ou réciproquement, Il faut toujours passer par le mode fermé/verrouillé pour éviter tout risque de dégonflage.
  - La porte fenêtre du balcon dispose d'une fermeture magnétique qui permet de la maintenir en position fermée sans actionner la poignée de verrouillage. Cette fonction est utile pour les aller/retours fréquents entre l'intérieur et le balcon.
- Sécurité :
  - En hiver : attention aux chutes de neige du toit qui décharge parfois brutalement. En particulier, il faut empêcher les enfants de jouer sous les toits. Attention à la route devant le chalet qui peut être gelée.
  - En été : dans le Vercors, par forte chaleur, des serpents peuvent se cacher dans les fourrés et les tas de pierres. Surveiller les enfants et les animaux domestiques.
  - Lorsque la porte du garage est ouverte, toujours la laisser au crochet. Elle peut cogner violemment contre le mur en cas de vent.
  - En cas de tempête (relativement fréquentes en montagne), ne pas laisser d'objet sur le balcon susceptible d'être emporté par un vent violent (tabouret, ou tout autre objet léger).

## 5 Conditions financières

---

### Prix

Le prix des Services, variable selon la date et la durée du séjour, est indiqué sur le site de réservation lors de la Commande.

### Réservation et règlement

Si la réservation intervient plus de 1 mois avant le début du séjour, un **acompte** de 30% du montant total est demandé au Client. Le règlement de l'acompte s'effectue en ligne, en utilisant les moyens indiqués sur le site de réservation.

Le règlement du **solde** intervient 1 mois avant le début du séjour. Le règlement du solde s'effectue en ligne, en utilisant les moyens indiqués sur le site de réservation.

En cas d'annulation de la Commande par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Commande, sera de plein droit acquis au Vendeur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement sauf mention contraire.

Si la réservation intervient moins de 1 mois avant le début du séjour, le règlement de **la totalité du prix** de la prestation s'effectue lors de la Commande.

### Taxe de séjour

La réglementation locale impose aux visiteurs séjournant à Corrençon le versement d'une taxe de séjour, fonction du nombre de personnes majeures concernées et de la durée du séjour. Cette taxe, est calculée directement par le site de réservation, et ajoutée automatiquement au prix de la prestation.

### Caution

Un chèque de caution de 600 euros sera remis au Prestataire par le Client avant admission dans le chalet. Ce montant sera intégralement restitué au Client au maximum 1 mois après la fin du séjour aux conditions suivantes :

Au départ du Client :

- Aucun dégât n'est constaté dans le chalet
- Le chalet est restitué dans un état de propreté identique à celui de leur arrivée

Dans le cas contraire, un montant équivalent à celui des réparations, remplacement d'objets cassés, ou opérations de nettoyage nécessaires sera déduit du montant restitué.

Les éventuelles déductions seront justifiées par le bailleur.

## **6 Conditions d'annulation**

---

### Annulation du fait du Prestataire

En cas d'annulation de la prestation du fait du Prestataire (maladie, travaux urgents nécessaires, etc.), l'ensemble ses sommes perçues est restitué au Client, ceci excluant tout autre recours juridique.

### Annulation du fait du Client :

En cas d'annulation, le Client doit obligatoirement informer le Prestataire par écrit (mail) dans les plus brefs délais.

- Si l'annulation a lieu au plus tard 30 jours avant le début du séjour :
  - L'acompte de 30 % est conservé
- Si l'annulation a lieu au plus tard 15 jours avant le début du séjour :
  - 60 % du montant total du séjour sera retenu
- Si l'annulation a lieu entre le 14ème jour précédant la date de début de séjour et le jour de début de séjour :
  - 100 % du montant total du séjour sera retenu.
- En cas de non présentation du Client, aucun remboursement ne pourra être effectué.
- En cas d'annulation pour non-respect des échéances de règlement, l'acompte sera conservé à titre de dédommagement.
- Interruption de séjour:
  - En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

## **7 Autres Conditions**

---

### Responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée :

- En cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des Services qui seraient imputables au Client ;

- En cas d'usage non-conforme à la destination du Service concerné.
- Lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des Tribunaux français

Le Prestataire n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'exécution des Services.

### Force majeure

Le Prestataire se réserve la faculté de suspendre, retarder, modifier ou annuler l'exécution de Commande en cas de survenance d'évènements ou de circonstances de force majeure ou de cas fortuits ou d'évènements ou de circonstances contractuellement assimilés aux cas de force majeure ou de cas fortuits telle que : incendie, inondation, épidémie, guerre, réquisition, grève, ouragan, tornade, tremblement de terre, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance ou événement extérieur à la volonté du Prestataire intervenant postérieurement à la Commande et en empêchant l'exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, le Client ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre du Prestataire.

### Données à caractère personnel

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont indispensables au traitement de sa Commande. Elles ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles le Client les a communiquées.

Ces données ne peuvent être communiquées qu'aux seuls partenaires du Prestataire qui concourent à la fourniture des Services.

Les données sont stockées dans le respect de la législation française et de la réglementation européenne.

Les durées de conservation et d'archivage des données respectent les recommandations de la CNIL et/ou les obligations légales.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé par courriel à l'adresse suivante : [resachalet26@duck.com](mailto:resachalet26@duck.com)

### Réclamations

Les réclamations relatives à l'inexécution ou à la mauvaise exécution des Services doivent, pour faciliter leur traitement, être portées à la connaissance du Prestataire par écrit à l'adresse suivante : [resachalet26@duck.com](mailto:resachalet26@duck.com) dans les [5] jours après la fin du séjour.

### Propriété intellectuelle

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, dessins représentant le Service. Le Client s'en interdit donc la reproduction ou exploitation.

### Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

### Litiges

Tout litige né de la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation des présentes CGV, et plus généralement des relations de toutes natures entre le Prestataire et le Client, seront soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun, sauf dispositions légales impératives ou d'ordre public contraires applicables.

Le Prestataire et le Client s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'application des présentes conditions.

Le Client est informé qu'il peut, en tout état de cause, recourir gratuitement à une médiation conventionnelle auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès du Médiateur de la consommation Médicys .

Le Client peut également avoir recours à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (« RLL ») accessible depuis le lien suivant :

<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>